



Juin 2026



Chères habitantes, chers habitants Des Trois-Moutiers,

Depuis les élections municipales de mars 2026, une nouvelle équipe est à l'œuvre pour écrire avec vous une nouvelle page de la vie de notre commune.

Les Trois-Moutiers est une commune à taille humaine où il fait bon vivre. Avec près de 1 200 habitants, son tissu associatif dynamique, ses commerçants, ses entreprises, ses équipements et son patrimoine, notre village possède de nombreux atouts. Notre volonté est de les préserver tout en préparant l'avenir avec pragmatisme et ambition.

Les projets que nous avons présentés lors de notre campagne vont désormais prendre forme progressivement. Les travaux d'amélioration du cimetière ainsi que le remplacement de l'éclairage du stade par des équipements LED ont été lancés. Sauf imprévu, ces travaux devraient être finalisés d'ici la fin de l'année 2026.

Les membres des différentes commissions ne manqueront pas de vous tenir informés de l'avancement des projets dans les articles dédiés de cette édition qui paraîtra tous les six mois, comme auparavant.

Je souhaite évoquer un sujet qui nous préoccupe tous : la fermeture d'une classe décidée par les services de l'Education Nationale pour la prochaine rentrée scolaire. Cette décision suscite naturellement de l'incompréhension et de la déception.

Avec l'équipe municipale, nous avons défendu le maintien de cette classe et fait valoir les spécificités de notre territoire rural. Nous tenons à remercier les enseignants, les parents d'élèves et l'ensemble des personnes qui se sont engagés dans cette démarche. Leur implication témoigne de l'attachement profond que nous portons tous à notre école.

Nous continuerons également à soutenir nos associations, qui sont le cœur battant de la vie locale. Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, elles créent du lien, organisent des événements et participent au dynamisme de notre territoire. La municipalité sera à leurs côtés pour accompagner leurs projets et faciliter leurs actions.

Parmi les moments marquants de ce printemps, la cérémonie du 8 mai restera gravée dans les mémoires. La Marseillaise, interprétée par les enfants de notre école, a apporté une émotion particulière à cette commémoration. Un grand merci aux élèves et à leurs enseignants pour ce très beau moment. Leur prestation a permis un moment de partage intergénérationnel particulièrement apprécié de tous.

Au plaisir de vous rencontrer lors des manifestations, des réunions publiques ou tout simplement au détour d'une rue de notre belle commune.

Bien cordialement, Le Maire Francis QUESNEL

Cimetière :

Notre pauvre cimetière vieillit mal et a bien besoin d'entretien et de rénovation.

Nous avons validé plusieurs devis :

- Les piliers au niveau du portail d'entrée seront restructurés.
 - Les 2 portails gris seront peints à l'identique du portail rouge existant.
 - La croix au milieu du mur du fond sera décapée et repeinte.
 - Le mur en parpaings (environ 135 ML) sera nettoyé et crépi.
- Le jardin du souvenir doit lui aussi être revu, tout en respectant les lieux de recueillement. Nous allons visiter courant septembre une entreprise spécialisée dans l'aménagement de cimetière et de columbarium.

Nous vous remercions de bien vouloir entretenir vos concessions.
Chacun peut participer à l'embellissement de notre cimetière.

UN POINT SUR LES SALLES COMMUNALES :

Salle de l'Etang :

- . 2 prises électriques individuelles pour les frigos remplacent la rallonge actuelle.

Salle Cantonale :

- . 2 blocs de sécurité ont été remis en bon fonctionnement.
- L'achat d'une centrale de désinfection pour la cuisine et 2 tables inox sont en cours.
- L'entreprise RTL est intervenue pour un problème d'écoulement des sanitaires.

LA MAISON DU MEUNIER :

Le bloc de secours actuel a été repositionné à la bonne issue de secours.

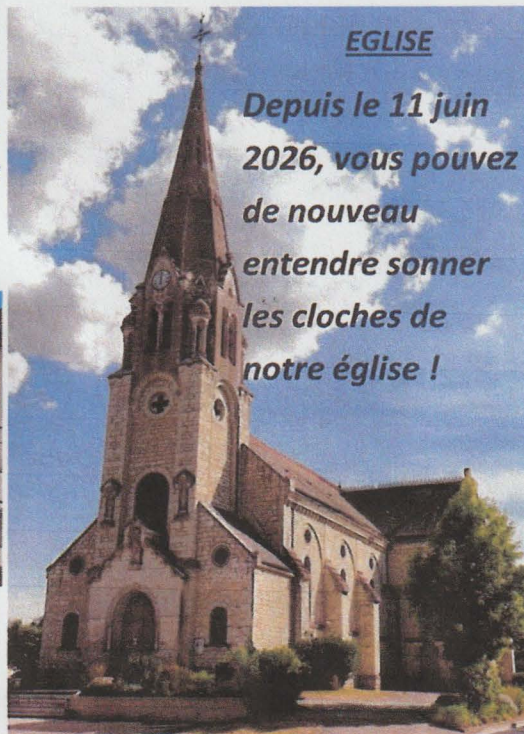
ATELIERS :

Nous avons réceptionné le 26 mars 2026 , un nouveau tracteur pour la commune , commande initiée par l'ancienne municipalité.



EGLISE

Depuis le 11 juin 2026, vous pouvez de nouveau entendre sonner les cloches de notre église !



Stade :

Un devis concernant l'éclairage du stade de foot a été approuvé lors du conseil municipal du 29/04/2026, l'éclairage actuel n'est ni satisfaisant ni économique.

Nous profitons des toutes dernières subventions allouées à hauteur de 50 % des frais engagés, et qui se soldera par des économies de consommations très importantes grâce au remplacement des ampoules classiques par des ampoules LED.

Travaux et Urbanisme :

Ombrières

- Suivi de chantier : La mise en service de la production des ombrières est planifiée entre le 30/06 et le 15/07/2026. Nous vous remercions pour votre compréhension durant la phase travaux qui a perturbé l'utilisation de la salle cantonale et la maison du meunier.

Manifestations été 2026

- 13 juillet Bal Des Pompiers— Centre de Secours
- 14 juillet Animations et Feu d'Artifice—Etang
- 24 juillet Marché des Producteurs—Etang
- 21 Août Méchoui—Club de la Barouze—Foyer Gigot
- 05 septembre A.G Foyer des Jeunes—Salle des Associations
- 05 septembre Cinéma de Plein Air— City Stade

Centre de Loisirs

Période d'ouverture : Du lundi 6 juillet au vendredi 14 août 2026 Âge requis : Enfants de 3 à 11 ans

Horaires de la structure

- Garderie (Matin) : 7h30 – 9h30
- Accueil Centre de Loisirs : 9h30 – 17h30
- Garderie (Soir) : 17h30 – 18h30

Modalités d'inscription

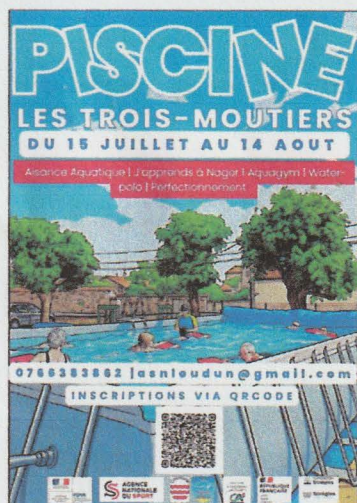
Les fiches d'inscriptions et formulaires sont à votre disposition :

- Directement auprès du secrétariat de mairie

En ligne sur notre site internet : <https://3-moutiers.fr>

Rappel important : Vos enfants doivent impérativement être à jour dans leurs vaccins.

PISCINE



VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE :

Déposez vos demandes en ligne (compte sécurisé) : <https://ads.at86.fr>

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les particuliers et professionnels peuvent faire leurs démarches d'urbanisme en ligne pour les permis de construire, Permis d'aménager, Permis de démolir, Déclarations préalables et Certificats d'urbanisme. Simple, vous réalisez des économies de papier, frais d'envoi et de temps. Suivre son instruction en temps réel et de consulter l'ensemble de ses demandes archivées.

POINT SUR LES DEMARCHES DEMATERIALISEES :

Commune adhérente à la dématérialisation

Pour faciliter vos démarches, la communes des Trois-Moutiers a adhéree aux démarches en ligne via le site

<https://www.service-public.gouv.fr> pour les demandes d'acte d'Etat-civil (naissance, mariage, décès) ; déclaration de changement d'adresse ; préparation à la conclusion d'un PACS ; et recensement Citoyen Obligatoire.

Manifestations hiver

2026

05 décembre Hommage aux morts en Afrique du Nord— Place de L'Eglise

06 décembre Repas des Aînés— Club de la Barouze— Salle Cantonale

06 décembre Marché de Noël et début de la quinzaine commerciale— Union Commerciale

12 décembre Spectacle de Noël des enfants Municipalité—Foyer Gigot

19 décembre Visite du Père Noël à l'école— Municipalité

Ecole

19 décembre Tirage Tombola— Union Commerciale

22 décembre Don du Sang—Salle des Fêtes de Saint Léger de Montbrillais

08 janvier 2027 Vœux de la Municipalité—Salle Cantonale

ETAT CIVIL

5 naissances

2 mariages

1 PACS

13 décès.

Manifestations :

Nous avons pu inaugurer notre première fête de la tomate en ce 1^{er} Mai 2026, foire traditionnelle depuis des années organisée par l'UCCA, beaucoup de visiteurs se sont déplacés pour cet événement.

Notre Maire, Francis Quesnel, a eu l'honneur et le privilège d'être intronisé par la confrérie des Hume piot.

Le 8 Mai a attiré un grand nombre d'habitants du village et ses alentours, grâce notamment aux enfants de l'école qui ont repris La Marseillaise, un moment que les parents et grands-parents ont particulièrement apprécié.

Le 16 Mai la municipalité a eu le plaisir d'accueillir "Le grand chapitre des hume-piot du loudunois", un moment très coloré et chaleureux partagé par 34 confréries venues se rassembler autour d'un très bon repas.



Voirie et Environnement :

Nous souhaitons que la commune respire le bien-être, et attire le respect de tous.

Nous œuvrons donc à l'entretien de Les Trois Moutiers avec votre participation, pour cela nous demandons à chacun de nos concitoyens de bien vouloir entretenir les espaces autour de vos propriétés, évitez les déjections de vos animaux, les décharges sauvages, respectez les aménagements, comme les jardinières reflurées par nos cantonniers, respect également du personnel communal.

De notre côté, nous avons déjà, pour le 1^{er} Mai fait un balayage intense du centre bourg avec un nettoyage-désherbage manuel. Broyage et fauchage sont en cours.

Le Cosy Coffee And Co peut désormais apprécier l'aménagement de la terrasse avec un prêt de jardinière et réfection de la place handicapée. Un contrat avec RTL préconise le balayage du centre bourg tous les 15 jours et dans les hameaux tous les 2 mois. Des appels d'offres sont en cours pour la réfection des infrastructures routières.



Manifestations hiver 2026

13 septembre Forum des Associations—Comité des Fêtes et Foyer des Jeunes—Gymnase et City Stade

19 septembre Concours de Belote—Club de la Barouze—Salle Cantonale

03 octobre A.G Force Center 86—Salle des Associations

16 octobre A.G Chorale A Kat'Voix—Salle des Associations

26 octobre Sainte Barbe des Pompiers

26 octobre Fermeture de L'Etang

01 novembre Fleurissement des Tombes de tous les soldats morts pour la France—Cimetière

11 novembre Commémoration Armistice Anciens Combattants—Place de L'Eglise

12 novembre Challenge Ultimate—Bois Aux Daims—(Interne)

15 novembre Repas des Anciens offert par la commune—Foyer Gigot



RECENSEMENT

Dès l'âge de 16 ans, chaque Française et Français doit faire son recensement citoyen. Faire son recensement citoyen est obligatoire, que le jeune vive en France ou à l'étranger

Pour cela, vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile ou faire le recensement en ligne, sur le site de service public, avec votre livret de famille, votre carte d'identité en cours de validité ou de tout autre justificatif de nationalité française, et un justificatif de domicile.

Le recensement fait, une attestation de recensement vous est remise. Elle est indispensable pour vous inscrire à un concours ou examen (BEP, Bac...) avant l'âge de 18 ans. Ensuite, vous recevez automatiquement votre convocation à la JDC par courrier, car avant l'âge de 18 ans, chaque Française et Français doit participer à la JDC. Vous pouvez également consulter votre convocation 3 mois environ après votre recensement citoyen, à partir de votre compte personnel, à créer sur le site [Défense +](#).

- La JDC faite, un certificat individuel de participation à la JDC vous est remis. Il est indispensable pour vous inscrire de 17 à 24 ans à l'examen du permis de conduire, et de 18 à 24 ans à un concours ou examen (BEP, Bac...).

Que faire en cas de non-respect des délais ?

1. Si vous avez moins de 25 ans, faites-vous recenser le plus vite possible.
2. Votre recensement fait, vous devez contacter par mail ou par courrier le Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) dont vous dépendez (renseignez-vous auprès de votre mairie pour le connaître). Vous devez indiquer le motif pour lequel vous n'avez pas fait la JDC et demander à être convoqué à la JDC afin de régulariser votre situation.

Vous recevez une convocation pour participer à la JDC.

PANNEAUX ELECTRONIQUES D'INFORMATIONS

Sur notre programme électoral, nous avons pensé remplacer le panneau actuel situé aux feux (avec lettres et chiffres) par un panneau électronique à LED.

Nous avons consulté 3 sociétés, la société **PRISMATRONIC** (partenaire officiel d'Intra Muros) a été retenue (la valeur du panneau est de 18000€ HT soit 21840€ TTC).

En acceptant de partager le temps de diffusion à 50% pour toutes les informations communales et locales, et 50% pour des messages publicitaires par la régie CGP MEDIA, le panneau sera entièrement gratuit pour 1 contrat de 6 ans et le contrat de maintenance de 1470€ TTC par an sera également à la charge de la régie publicitaire.

En résumé GRATUITÉ TOTALE contre TEMPS PARTAGÉ.

Par ailleurs, les panneaux en liège dans le hall de la mairie qui reçoivent l'affichage légal et obligatoire seront remplacés par une tablette tactile grand format.

Ce système en réseau avec le secrétariat sera plus attractif, plus moderne, plus esthétique et participera au zéro papier et à beaucoup moins d'encre utilisée par le photocopieur.

Une séance découverte vous sera proposée un samedi matin.

Un panneau sérigraphié (environ 30 x 40 cm) sera installé face à l'ancienne perception pour informer les camping caristes qu'ils peuvent stationner gratuitement à l'ancien terrain de camping, ceci pour éviter la surcharge sur le parking des camping cars « ventouses » et libérer des places pour les professionnels de santé, pour la clientèle de la poste et de la bibliothèque-médiathèque.

Liste des Commissions et leurs Membres

COMMISSIONS	MEMBRES
DELAFOND Virginie	
ENFANCE	BALLE A. MARTEAU D. MARSAULT A.
MANIFESTATIONS/ASSOCIATIONS	OSTYN S. MARTEAU D. MARSAULT A. MEUNIER N. BALLE A.
STRUCTURES SPORTIVES/SPORT	MOUSSION L. POUPIN M. FRESNEAU F.
BIBLIOTHEQUE	OSTYN S. MEUNIER N. BALLE A.
POUPIN Marc	
BATIMENTS/PATRIMOINE	DEPLECHIN M.M. MEUNIER N. FRESNEAU F. MARSAULT A.
ATELIER	MOUSSION L. FRESNEAU F. OSTYN S. MARSAULT A.
ENVIRONNEMENT/ESPACES VERT	DEPLECHIN M.M. MEUNIER N. MOUSSION L. FRESNEAU F.
VOIRIES/RESEAUX/URBANISME	FRESNEAU F. MARTEAU D. MARSAULT A. MOUSSION L. MEUNIER N.
DEPLÉCHIN Marie-Monique	
RISQUES MAJEURS : DICRIM PCS	MOUSSION L. OSTYN S. FRESNEAU F.
ACTIONS SOCIALES	DELAFOND V. MARSAULT A. BALLE A.
PERSONNEL COMMUNAL	FRESNEAU F. MEUNIER N.
MOQUEREAU Dominique	
COMMISSION FINANCES	POUPIN M. MARTEAU D. FRESNEAU F. DELAFOND V. DEPLÉCHIN M-M.
APPEL D'OFFRES	<u>TITULAIRES</u> : MOQUEREAU D. POUPIN M. FRESNEAU F. <u>SUPPLEANTS</u> : MARTEAU D MEUNIER N. DEPLECHIN M.M.
COMMUNICATION/INTERNET	DELAFOND V. OSTYN S. MEUNIER N.
CIMETIERE	MEUNIER N. MOUSSION L.
SALLES COMMUNALES	DELAFOND V. FRESNEAU F. MEUNIER N. MOUSSION L. BALLE A. OSTYN S.
QUESNEL Francis	
ÉTAT CIVIL	DEPLÉCHIN M-M. OSTYN S.